



Perspectives universitaires

Grâce au diplôme de maturité fédérale, l'étudiant peut accéder aux études dans une **Haute École Universitaire** (HEU) ou dans une **Haute École Pédagogique** (HEP).

Quant à l'accès aux **Hautes Écoles Spécialisées** (HES), il peut être conditionné à une certaine expérience professionnelle.



La formation à l'obtention du diplôme de maturité fédérale comprend un domaine commun, un domaine d'options obligatoires et un travail de maturité.

Le domaine commun se compose des **disciplines fondamentales** suivantes:

- 1. la langue nationale utilisée en tant que langue d'enseignement de l'école (langue d'enseignement);
- 2. une deuxième langue nationale;
- 3. une troisième langue nationale;
- 4. les mathématiques;
- 5. la biologie;
- 6. la chimie;
- 7. la physique;
- 8. la géographie;
- 9. l'histoire;
- 10. l'économie et le droit;
- 11. les arts visuels.

Le domaine d'options obligatoires comprend une **option spécifique** et **une option complémentaire** à choix parmi les disciplines fondamentales (ou une combinaison de celles-ci). Il s'agit d'un approfondissement des disciplines fondamentales.

Enfin, le **travail de maturité** est un travail autonome d'une certaine importance, prenant la forme d'un texte ou s'accompagnant d'un commentaire rédigé et comportant une part de propédeutique scientifique. Le travail de maturité est rédigé seul ou en groupe et présenté oralement.

Langues

Langue première: français

La langue première est par définition la langue officielle de la session d'examen.

Parmi toutes les disciplines de maturité, la langue première occupe une place prééminente, quelles que soient les options choisies par les candidats. La « maîtrise d'une langue nationale » et l'« aptitude à s'exprimer avec clarté, précision et sensibilité » sont en effet des objectifs.

Langues secondes: allemand, italien, anglais.

L'examen de maturité dans le domaine des langues secondes vérifie :

- l'acquisition des compétences de communication orale et écrite sur des sujets de nature littéraire, culturelle et personnelle;
- la connaissance de notions littéraires, culturelles, historiques, socio-économiques permettant de comprendre la mentalité et le génie propre liés à la langue cible ainsi que de juger et comparer les différences et les analogies avec sa propre réalité linquistique et culturelle.

Niveau supérieur

L'étudiant devra choisir – parmi les disciplines fondamentales – entre la langue 2, la langue 3 ou les mathématiques pour un apprentissage au niveau supérieur. Lors de l'examen, cette discipline de niveau supérieur adopte un coefficient 3 (au lieu de 2) ainsi que plus de contenus et d'exigences.



Domaine commun (disciplines fondamentales)

Mathématiques

L'enseignement des mathématiques permet d'acquérir un vaste corps de méthodes, de raisonnements et de structures qui s'expriment en termes de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes.

Biologie, chimie et physique

L'enseignement des disciplines des sciences expérimentales (biologie, chimie et physique) apporte une connaissance précise de l'environnement naturel. Il étudie la matière inerte ou vivante et s'attache à la compréhension de son évolution. Il éveille et répond à la curiosité de l'élève pour les phénomènes naturels et les applications techniques qui en découlent du monde qui l'entoure, de la structure de l'atome à l'évolution de l'univers en passant par le fonctionnement d'organismes complexes. Il est indispensable à la compréhension de l'impact des activités humaines sur l'environnement, à l'adaptation des comportements et à la recherche de solutions aux problèmes écologiques.

<u>Biologie</u>

La biologie, en discipline fondamentale, met l'accent sur les connaissances indispensables à une culture scientifique générale cohérente et sur les méthodes de travail et de pensée qui ont permis l'acquisition de connaissances scientifiques objectives.

Chimie

Le candidat est capable de:

- observer avec soin les transformations chimiques et peut les classer selon des critères qualitatifs et quantitatifs;
- interpréter, comprendre et de prévoir les transformations chimiques à l'aide de modèles appropriés;
- utiliser la nomenclature chimique;
- décrire des techniques simples de laboratoire: précipitation, méthodes de séparation (filtration).

Physique

Par l'étude de la physique en discipline fondamentale, la candidate / le candidat comprend des phénomènes naturels ainsi que leurs applications techniques et les décrit à l'aide des lois physiques élémentaires. Elle / il se familiarise avec la description mathématique de processus simples et acquiert des notions sur la validité relative des lois.

Domaine des sciences humaines: histoire et géographie

Les sciences humaines ont pour domaine d'étude commun le fonctionnement des sociétés sous divers angles, avec le souci constant de rendre intelligibles les facteurs en interaction.

Chacune des disciplines du domaine privilégie une approche spécifique: temporelle ou spatiale. Ces divers éclairages visent à mesurer l'impact de certaines contraintes et de certaines influences sur une société à un moment donné. Par ailleurs, ils cherchent à mettre en évidence les dynamiques internes et les ressources des communautés humaines dans des situations données. Finalement, ils amènent l'élève à mieux comprendre les choix qu'une société est amenée à faire et les priorités qu'elle peut et veut se donner.

Les références aux apports des deux disciplines du domaine permettent de décloisonner l'étude des sociétés humaines. De cette façon, l'élève est placé dans la perspective d'une approche globale des phénomènes humains et, partant, développe son éducation citoyenne.

Les outils spécifiques du domaine des sciences humaines sont transdisciplinaires. Une explication critique et réfléchie des sources (documents, graphiques, articles de loi, etc.) dans les dimensions propres à chaque discipline permet de développer des notions de complexité et d'interaction des nombreux paramètres.

<u>Histoire</u>

Par l'étude du passé et du présent, le candidat a appris à mesurer la complexité des données historiques. Il a intégré une notion nuancée du rôle de l'homme et de la femme à travers le temps et l'espace. Il connaît les processus socio-économiques fondamentaux et reconnaît leur influence sur la vie des hommes. Il sait analyser les mécanismes du pouvoir et l'impact de la participation des citoyens.

Le candidat est capable de construire son savoir à partir d'informations diverses. Il sait distinguer entre sources et études historiques et en faire une interprétation critique. Il est sensible au rôle des mythes et à leur interaction avec l'histoire. Il est attentif aux variations des écoles historiques selon le temps et l'espace. Il s'interroge sur les retombées de l'histoire dans le présent et l'avenir.



Le candidat a pris conscience de son propre enracinement et des valeurs propres de son contexte culturel. Il perçoit les droits de l'homme et la démocratie comme constitutifs de la civilisation européenne et il approche avec respect les autres civilisations.

<u>Géographie</u>

Parmi les sciences humaines, la géographie analyse plus spécifiquement l'homme dans ses espaces de vie, espaces structurés par les interactions entre les facteurs physiques, sociaux et économiques qui façonnent le monde.

Domaine des arts visuels et de la musique

Objectifs communs au domaine

L'apprentissage de toute discipline demande une souplesse de pensée, une curiosité, une disponibilité, une faculté d'imagination et d'invention. Le domaine des arts fait plus particulièrement appel à ce que l'on nomme «créativité». Cette qualité, nécessaire à toute étude, trouve en effet dans les arts un espace d'expression privilégié.

D'une manière générale, les activités d'apprentissage des arts visuels et de la musique semblent différer. Dans le premier cas, il s'agit presque toujours de production personnelle, dans le second, plutôt d'interprétation. Cette opposition n'est cependant qu'apparente. Elle est vite dépassée si on approfondit les exercices et les processus. En effet, en arts visuels, il n'y a guère, chez les élèves, de productions personnelles sans reprises, copies ou autres inspirations, il n'y a guère, en musique, d'interprétation valable sans une part personnelle importante.

Arts visuels (en discipline fondamentale ou en option complémentaire)

La formation en arts visuels s'articule autour de quatre axes principaux:

- observation du réel (formes, volumes, proportions, dimensions, rythmes, situations, positions, jeux d'ombre et de lumière);
- acquisition des moyens techniques permettant la transcription du réel observé ou d'images mentales;
- création d'images intérieures (mode de pensée en image);
- étude et analyse d'images (peinture, sculpture, photographie, etc.). Développement d'une distance critique face à l'image sous toutes ses formes (œuvres d'art, affiches, mass media, créations personnelles).

Arts visuels (en option spécifique)

Le candidat qui choisit les arts visuels comme option spécifique exprime, par son engagement, un intérêt prononcé pour les différents aspects du domaine artistique:

- l'aspect culturel qui met en relation la tradition et la création contemporaine;
- l'aspect analytique qui souligne les éléments constitutifs de l'œuvre;
- l'aspect créatif qui, en faisant la synthèse des aspects précédents, permet d'exprimer une vision personnelle.

Musique

Nous ne proposons pas cette discipline. Toutefois, l'élève peut décider de se préparer en autodidacte (branche fondamentale, option spécifique ou option complémentaire).



Domaine d'options obligatoires - Options spécifiques

Disciplines des sciences expérimentales et humaines

Biologie et chimie

En option spécifique, les objectifs de la biologie et de la chimie en discipline fondamentale sont complétés par les points suivants. Le candidat possède des connaissances approfondies :

- de phénomènes biologiques et chimiques intervenant dans le corps humain;
- de phénomènes biologiques et chimiques intervenant dans l'environnement;
- de quelques techniques modernes en relation avec les programmes.

Physique et applications de mathématiques

L'option spécifique Physique et Applications des Mathématiques comporte deux domaines : la physique et les applications des mathématiques.

Pour les deux domaines, les contenus des programmes de Physique Discipline Fondamentale et Mathématiques Niveau Supérieur font partie intégrante de l'examen.

Économie et droit

Par l'étude de l'économie et du droit, le candidat, en tant qu'individu (membre d'une famille, consommateur, collaborateur d'une entreprise notamment), peut s'orienter dans un système économique, juridique et social.

En tant que citoyens (faisant partie d'un système étatique, juridique et économique), le candidat est capable de se faire une opinion éclairée sur des questions juridiques et économiques, émettre un avis sur des problèmes concrets et proposer des solutions.

Philosophie et pédagogie-psychologie

Domaine d'options obligatoires - Options complémentaires

Disciplines des sciences expérimentales et des sciences humaines

Biologie

Le programme de biologie en option complémentaire consiste en l'étude de trois thèmes choisis parmi six (voir détails dans les <u>Directives complètes</u>). Le programme de la discipline fondamentale est considéré comme un prérequis.

Chimie

Le programme consiste en l'étude de trois thèmes choisis parmi six (voir détails dans les <u>Directives complètes</u>). Le programme de la discipline fondamentale est considéré comme un prérequis.

Physique

Le programme consiste en l'étude de deux thèmes choisis parmi quatre (voir détails dans les <u>Directives complètes</u>). Le programme de la discipline fondamentale est considéré comme un prérequis.

Applications des mathématiques

Le programme consiste en l'étude de deux thèmes choisis parmi trois (voir détails dans les <u>Directives complètes</u>). Le programme de Mathématiques niveau supérieur est considéré comme un prérequis.

Histoire

Le candidat prépare trois thèmes sur six (voir détails dans les <u>Directives complètes</u>).

Géographie

Le candidat prépare trois thèmes sur six (voir détails dans les Directives complètes).

Économie et droit

Par l'étude de l'économie et du droit, le candidat, en tant qu'individu (membre d'une famille, consommateur, collaborateur d'une entreprise notamment), peut s'orienter dans un système économique, juridique et social.

En tant que citoyens (faisant partie d'un système étatique, juridique et économique), le candidat est capable de se faire une opinion éclairée sur des questions juridiques et économiques, émettre un avis sur des problèmes concrets et proposer des solutions.

Philosophie

Pédagogie - psychologie



Travail de maturité

Le travail de maturité est un travail personnel, réalisé de manière individuelle et autonome (les travaux de groupes ne sont pas autorisés dans le cadre de l'examen suisse de maturité). Ses axes principaux sont:

- la délimitation d'une problématique et la formulation d'une question de recherche qui puissent être travaillées dans le cadre des présentes directives;
- la recherche d'information sur un sujet, son analyse critique et sa valorisation;
- l'exercice de la communication personnelle, par l'aisance et la précision de l'expression écrite et orale.

Ces trois axes se concrétisent par:

- un travail de maturité qui va de l'élaboration d'une problématique à la rédaction personnelle d'un «mémoire»;
- la présentation orale de cette démarche, sous forme narrative et critique, en donnant la preuve de l'assimilation des contenus et de la méthode utilisée.

Les travaux de maturité qui sont autorisés à l'examen suisse de maturité sont du type «recherche». Ils consistent à formuler au départ une hypothèse (sous la forme de questions) sur un objet de recherche (un fait, un phénomène, un processus, une personne, etc.), puis de chercher par des moyens appropriés à la vérifier à l'aide de la littérature secondaire et, selon l'objet de recherche, des expériences, questionnaires, interviews, etc.

Le travail de recherche prend la forme d'un dossier soigné comprenant entre 3800 et 4200 mots. Ces limites doivent être respectées strictement. Le résumé, la table des matières, la bibliographie et les éventuelles annexes ne sont pas pris en considération dans la comptabilisation du nombre de mots.

Le sujet du travail de maturité doit être emprunté à une des disciplines de maturité proposées dans les directives de l'examen suisse de maturité.

Le mémoire est rédigé dans la langue première de la session où il est présenté. Les travaux de maturité dont le sujet concerne la littérature ou les caractéristiques d'une langue peuvent être rédigés dans le cadre d'une des langues mentionnées dans l'art. 14 de l'Ordonnance sur l'examen suisse de maturité, pour autant que cette langue soit également présentée par le candidat. Dans ce cas, le travail de maturité est présenté oralement dans cette langue.



Modalités d'examen

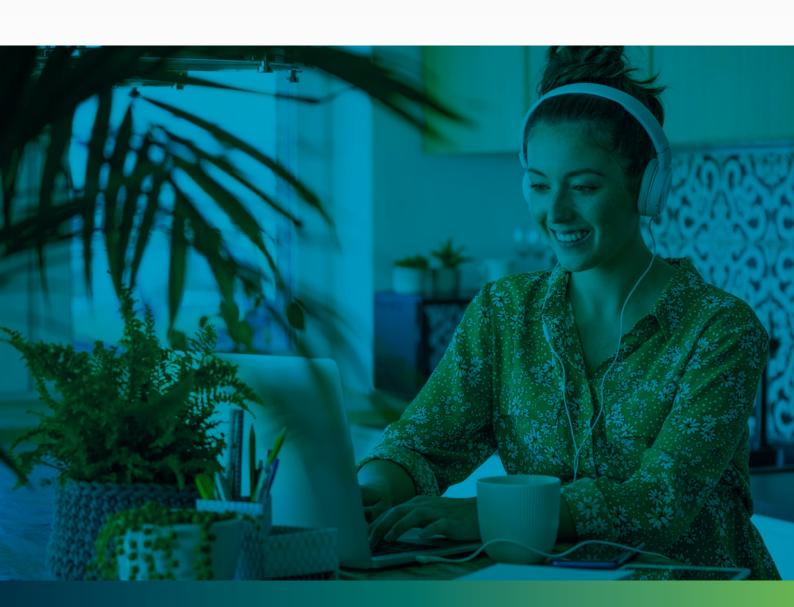
L'examen se partage entre des épreuves écrites et des épreuves orales. Pour chaque discipline les modalités d'épreuves sont spécifiques. Pour plus de détails, consulter les Directives.

Prérequis

» L'étudiant doit avoir au moins 18 ans l'année de sa présentation au deuxième examen partiel ou à l'examen complet.

Informations pratiques

- » Coût: CHF 24 900.-.
- » Taxe d'examen: CHF 570.-.
- » Frais administratifs pour inscription aux examens: CHF 200.-.
- » Prochaine session: avec NCA, vous démarrez votre formation quand vous voulez!
- » Durée: c'est vous qui déterminez la durée idéale de votre formation.







NCA propose un concept unique de formations



Formations 100% à distance

Cours théoriques en vidéo, live sessions individuelles, espace personnel, suivi en temps réel, ... Notre Centre est 100% digital.



Live sessions individuelles

Réservez des sessions individuelles afin de vous préparer aux examens.



VOS COURS TOUJOURS À PORTÉE DE MAIN

Depuis chez vous (ordinateur) ou en déplacement (mobile / tablette), étudiez où vous voulez et quand vous voulez.



CALENDRIER DE FORMATION SUR-MESURE

Vous pouvez démarrer votre formation à n'importe quel moment et pouvez adapter votre rythme tout au long de la formation.



DES FORMATEURS ET UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

Nos formateurs de haut niveau vous accompagnent et contrôlent votre avancement tout au long du cursus.





+41 26 526 33 23

DEMANDE DE DOSSIER D'INSCRIPTION



formations@ncacademy.ch